

■ **Antoxa Sàrl**, précédem. à Cugy, CH-217.0.240.067-6, société à responsabilité limitée (FOSC du 02. 07. 2007, p. 10). Modification des statuts: 29. 05. 2009. Nouveau siège: Savièse. Nouvelle adresse: c/o Mathilde Martin, Rue de Plandolin, 1965 Savièse. Nouveau but: l'exploitation d'une entreprise générale de travaux agricoles, l'exécution de tous travaux en relation avec l'agriculture, la commercialisation de bétail, de produits et machines agricoles, ainsi que tous travaux de mécanique générale. Elle peut participer à d'autres entreprises, acquérir ou vendre et gérer des immeubles (cf. statuts pour but complet). Capital social: CHF 20'000.—. Faits qualifiés: [biffé: Selon contrat du 03.07.1997, Mathilde Martin fait apport à la société de diverses machines agricoles pour un montant de CHF 20'000.— imputé sur le capital.]. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Nouvelles communications: communication aux associés: par écrit ou par courriel. Inscription ou modification de personne: Martin, Mathilde, de Etagnières, à Savièse, associée et gérante, avec signature individuelle, pour 20 parts sociales de CHF 1'000.— [précédemment: à Vesin (Cugy FR), pour une part sociale de CHF 20'000.—]. Selon déclaration de la gérante du 29.05.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte [Adaptation au nouveau droit de la Sàrl].

Registre journalier no 1386 du 26.06.2009
(05107888 / CH-217.0.240.067-6)